

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 MAI 2019

Membres présents : Vincent JARJAT, René BENOIT, Céline QUERE, Gérard BOIS, Didier VALENTE, Thierry VABRES, Jonathan VABRES, Gaetan Mauduit, Didier Cornu, Vincent Barbe.

Membres absents, excusés : Micheline MAITRE, Jacques Dubois, Halima Tamsi et Raphaël Desany

Après avoir constaté que les conditions de quorum étaient respectées, le Président invite les membres du conseil d'administration à passer à l'ordre du jour.

I BILAN FINANCIER :

Bénéfice à mi-saison : 4494€ (concours, championnats, sociétaires).

II BILAN SPORTIF :

- 2 finales chez les jeunes (doublette juniors et tir de précision)
- Finale tête à tête chez les féminines,

III REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT POUR LES CHAMPIONNATS DE L'ARDECHE

La participation au remboursement des frais se fera au cas par cas suivant le lieu du championnat. La demande sera présentée devant le conseil d'administration qui statuera selon différents critères objectifs et cohérents

IV FRAIS DE COUPE FRANCE

Pas de problème particulier après discussion. Avis favorable du CA

V MARATHON

Nouvelle formule, deux équipes par poule qualifiées, une plante offerte à chaque équipe. Avis favorable du CA

VI MAITRE JOUEUR TETE A TETE

Halima a eu la gentillesse de proposer de nous faire un couscous. Avis favorable sous réserve de connaître les modalités d'accompagnement

VII KERMESE DU SPORT

Vente de ticket de tombola, lot pour tombola (sacoche, cercle pliant, un mètre et un cochonnet), deux cartes sociétaires pour la saison 2019/2020 Avis favorable du CA

VIII REGLEMENT BUVETTE

Toujours pas de règlement buvette, nous attendons une proposition des responsables buvettes qu'il convient de relancer Avis favorable du CA